

4

(N^o 161.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Herman-Henri Meyer.

MESSIEURS,

Par requête du 26 mai 1840, Herman-Henri Meyer, brigadier garde-champêtre à Teckeren, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Hohenholz en Hanovre, le 17 mars 1794, il entra en Belgique en 1814 avec l'armée des puissances alliées dont il faisait partie; il obtint son congé en 1816, s'établit à Anvers, et y épousa une belge le 11 décembre de la même année, avec laquelle il a procréé trois enfants nés en Belgique.

Il résulte des renseignements recueillis que le pétitionnaire a pris une part active et fort honorable aux événements de 1830, et qu'il a été décoré de la croix de fer de première classe.

Les autorités consultées attestent qu'il est très-vigilant et courageux dans l'exercice de ses fonctions; qu'il a fait plusieurs captures importantes, et que c'est un bon et dévoué serviteur dont la demande mérite d'être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
